



## ■ DIPLÔME DÉLIVRÉ

Le diplôme délivré est le Master 2 de recherche, diplôme national Bac +5, «Droit de la santé spécialité recherche : droit de la santé, médical et médico-social».

## ■ CRITÈRES D'ADMISSION

L'admission à ce Master 2 se réalise :

- sur titre (Master 1 en droit délivré par une université française ou titre équivalent) ou diplôme de profession de santé, docteur en médecine, en pharmacie, biologistes...
- soit par Validation des Aquis Professionnels et Personnels (VAPP : décret n°85-906 du 23 août 1985)
- un Module de Reprise d'Études peut être proposé. Il s'agit d'une formation à distance d'une durée de 6 semaines. Le stagiaire doit préparer 6 devoirs (1 devoir par semaine) qui seront corrigés et notés par le responsable du module. Le coût est de 300 €.

Dans les deux cas, après examen et sélection du dossier de candidature, puis un entretien avec un ou plusieurs membres de l'équipe pédagogique.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

- **Dates** : d'octobre 2013 à septembre 2014
- **Durée** : 255 h. dont 220 h. + 35 h. d'examen et soutenance
- **Durée en contrat de professionnalisation** : 255 h. d'enseignement + 35 h. d'examen et soutenance + 70 h. de tutorat, recherches documentaires et juridique et veille professionnelle). Les heures au-delà de celles consacrées à la formation se déroulent en entreprise.
- **Périodicité** : une semaine par mois, 5 jours consécutifs. Pour les contrats de professionnalisation, compter 1 jour en plus par mois dédié au tutorat Compétences.
- **Calendrier 2012-2013 à titre indicatif** :  
Du lundi 15 au vendredi 19 octobre 2012  
Du lundi 26 au vendredi 30 novembre 2012  
Du lundi 17 au vendredi 21 décembre 2012  
Du lundi 28 janvier au vendredi 1er février 2013  
Du lundi 25 février au vendredi 1er mars 2013  
Du lundi 18 au vendredi 22 mars 2013  
Du lundi 15 au vendredi 19 avril 2013  
Du lundi 20 au vendredi 24 mai 2013

Examens du premier semestre : 14 et 15 février 2013

Examens du second semestre : 13 et 14 juin 2013

Soutenances les 16 et 17 septembre 2013

- **Lieu** : Université Paris 8

- **Tarif en formation continue** : 3000 € + 255 € de droits d'inscription universitaire (tarif 2012 révisable en 2013)
- **Tarif en contrat de professionnalisation** (-26 ans et demandeurs d'emploi de +26 ans, RSA, ASS, ex CIE et CAE) : l'entreprise qui recrute prend en charge les coûts de formation et droits d'inscription universitaire. Elle verse au stagiaire un salaire calculé sur la base du SMIC. Les demandeurs d'emploi peuvent bénéficier d'un complément de rémunération versé par Pôle Emploi.
- **Année de création de la formation** : 2000

## CONTACTS ET INSCRIPTION

Contactez-nous au **0 820 20 51 00** ou sur [info-sfp@univ-paris8.fr](mailto:info-sfp@univ-paris8.fr)

Dossier de candidature à télécharger UNIQUEMENT sur <http://admission.univ-paris8.fr> à partir d'avril 2013

Demandeurs d'emploi, salariés et jeunes en contrat de professionnalisation, en PARALLELE de votre démarche de candidature à l'UFR Droit, contactez le bureau Alternance & Reprise d'études (devis, documentation, kit Alternance : [alternance@univ-paris8.fr](mailto:alternance@univ-paris8.fr) ou **0 820 20 51 00**)

Nous vous conseillons vivement d'entamer les démarches de demande de financement (en formation continue) et de recherche d'entreprise d'accueil (en contrat de professionnalisation) en parallèle de votre candidature, dans les 4 ou 6 mois précédant la formation.

# Droit de la santé spécialité recherche : Droit de la santé, médical et médico-social

D'octobre 2013 à sept. 2014

1 semaine par mois

## ■ POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

- La formation de référence en droit de la santé, créée par André Demichel,
- Des méthodes pédagogiques diversifiées : alternance de cours théoriques, pratiques et méthodologiques, plateforme pédagogique interactive en ligne,
- Des enseignements assurés par des juristes de haut niveau, des professionnels du droit de la santé et des universitaires reconnus,
- Un diplôme national Bac +5 idéal dans l'optique d'une poursuite d'étude en doctorat.

## ■ DIRECTION DU DIPLÔME

Responsable pédagogique : Catherine PUIGELIER, professeur des universités, Université Paris 8.

## ■ OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Donner une formation spécialisée afin de permettre aux diplômés de s'insérer plus facilement dans les différents secteurs professionnels du droit de la santé.
- Fournir aux stagiaires une très bonne connaissance approfondie des questions relatives à la responsabilité en cas de dommages causés à l'occasion d'une activité médicale.

## ■ PUBLICS CONCERNÉS

- Juristes, désirant se spécialiser en droit de la santé,
- Chercheurs des organismes publics et semi publics (Ministère de la santé, Agence de la biomédecine, Haute autorité de santé...),
- Professionnels de santé, médecins, chirurgiens, dentistes, pharmaciens, infirmières...

Cette formation peut être suivie en formation initiale, en contrat de professionnalisation (jeunes de -26 ans et demandeurs d'emploi de +26 ans) ou en formation continue (demandeurs d'emploi ou salariés en CIF, plan de formation, DIF, etc.).



## ■ CONTENU DE LA FORMATION

La deuxième année de Master est structurée en deux semestres et comporte **3 modules** et **un mémoire**. Les enseignements et les séminaires auront lieu de début octobre à la fin du mois de mai. Le Master 2 se prépare en une seule année. Le mémoire doit être choisi en relation avec les matières étudiées dans le Master et soutenu en septembre.

### 1<sup>ER</sup> SEMESTRE

#### Module 1

##### Enseignements fondamentaux [120h]

- Histoire comparative du droit de la santé 20h
- Bioéthique. Aspects de droit public 20h
- Grands enjeux biomédicaux 20h
- Droit de la responsabilité (civile et pénale) 10h
- Droit de la responsabilité administrative 10h
- Droit hospitalier 20h
- Anglais 20h

### 2<sup>EME</sup> SEMESTRE

#### Module 2

##### Enseignements complémentaires [100h]

##### Module Majeure [20h]

- Droit communautaire du médicament 20h
- Economie de la santé 32h
- Recherche médicale : aspects communautaires 20h

##### Modules Optionnels L'étudiant choisit l'une des deux UE mineures [60h]

Module «Économie et pratiques de santé» 80 h.

- Économie de la santé 20h
- Droit de la protection sociale 20h
- Droit de l'expertise dommages corporels 20h
- Droit de la santé et droit communautaire 20h

ou

Module «Santé et relations Nord-Sud» 80h

- Recherche médicale : aspects communautaires 20 h.
- EC Droit de la médecine humanitaire 20h
- EC Evaluation des systèmes de santé dans les pays du Sud 20h
- EC Cadres éthiques et juridiques de la recherche biomédicale dans les pays du Sud 20h

##### Mémoire 15 ECTS, coefficient 2

Le mémoire professionnel est une production théorico pratique individuelle (40 pages, hors annexes et bibliographie) respectant les normes scientifiques universitaires et les règles déontologiques du Droit. Le mémoire est soutenu devant un jury composé d'un enseignant chercheur et d'un professionnel. Il doit être choisi en relation avec les matières étudiées dans le Master et soutenu en septembre.

## ■ ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE (sous réserve de modification)

### Comité de pilotage Université Paris 8

- Catherine PUIGELIER, professeur des universités, Droit privé, Université Paris 8

### Universitaires

- Dominique BERTRAND, professeur des universités, Université Paris 7 (Laribosière-Saint-Louis)
- Manuel DELAMARRE, professeur associé, Université Paris 8, conseiller à la Cour administrative d'appel
- Claude GRELLIER, professeur associé, Université Paris 8, conseiller à la Cour de cassation
- Hélène GAUMONT-PRAT, professeur des universités, droit privé, Université Paris 8
- V. HAROUËL, maître de conférences, Université Paris 8
- Catherine PUIGELIER, professeur des universités, Droit privé, Université Paris 8
- C. WILLMANN, professeur des universités, Université de Rouen

### Professionnels

- Philippe BRESSON, conseil en propriété industrielle, mandataire européen, Département PharmInlex, Inlex IP Expertise
- A. GARECHE, directeur des affaires juridiques et sociales de la FNSA

## ■ MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance de cours théoriques, méthodologiques et pratiques (exemples issus de la jurisprudence, rappels juridiques et cas pratiques illustrant les travaux) ;
- Analyse de la pratique professionnelle ;
- Mémoire supervisé par un enseignant du diplôme.
- Suivi des acquis professionnels par un tuteur Université, en lien avec le tuteur Entreprise (en contrat de professionnalisation).

## ■ VALIDATION DES ENSEIGNEMENTS

Le Master 2 droit de la santé spécialité recherche : droit de la santé, médical, et médico-social est délivré aux conditions suivantes :

- examen (terminal écrit, oral, contrôle continu), semestriel. Les séminaires obligatoires et optionnels font l'objet de modalités de contrôle. Tous les EC se compensent entre eux sans note éliminatoire.
- soutenance d'un mémoire (en septembre) choisi en relation avec les matières étudiées dans le Master et soutenu à la fin des enseignements. Le jury est composé d'enseignants du diplôme.

## ■ DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- concours de catégorie A de la fonction publique (étatique, territoriale, hospitalière)
- concours en relation avec la protection de la santé, le domaine sanitaire et social
- recrutements du secteur public et du secteur privé dans les domaines concernant la santé publique : cadres hospitaliers responsables de services juridiques, de cliniques, cadres de services des ressources humaines
- juriste spécialisé dans ce domaine (avocat, responsable de service juridique, par exemple)
- gestion d'un établissement en sachant mobiliser les techniques et ressources juridiques requises (responsable d'établissement sanitaire, social ou médico-social, par exemple)
- valorisation de la carrière médicale
- carrière universitaire